



**PRÉFET
DE LA CORRÈZE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGGLO
de Brive**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU BASSIN DE BRIVE

Collectivité concernée : Commune de DAMPNIAT

Opération : Réfection de la voirie communale 2026

- Route du Bouscailloux
- Route de Rayjade
- Route de la Roanne
- Impasse de la Roanne
- Impasse du Moulin des Juges
- Impasse de Merchadou
- Route de Taurisson

Projet financé par :

- L'État, au titre de la DETR
- Le conseil départemental
- L'AGGLO de Brive

Dépenses prévues HT :

- 82 604.85€

Taux attribué :

- DETR 35%
- Conseil départemental 12%
- FST AGGLO 19.97%

Subventions attribuées :

- DETR 28 911.70€
- Conseil départemental 10 000€
- FST AGGLO 16 500,00€

Financement public :

- 55 411.70€ soit 67.08%

Co-financeurs :

- Commune de Dampniat 27 193.15€ soit 32.92%